



COMPTE RENDU

XXI ème Assemblée Générale – Dhuizon samedi 18 juillet 2009

L'association des piégeurs de Loir et Cher a tenu son assemblée générale le 18 juillet 2009, Salle Polyvalente à DHUIZON à 18 heures.

- * **Présents** : 107 personnes.
- * **Pouvoirs** : 73
- * **Ouverture de l'assemblée** : 18 heures 30.

Allocution du Président Gilles PAJON

➤ Messieurs les élus, Mesdames Messieurs les Présidents, chers collègues et chers amis
BONJOUR.

Je déclare OUVERTE cette XXIème AG de l'APLC. Merci d'être venu nombreux.

➤ Je tiens à saluer particulièrement de leur présence M. Patrice MARTIN-LALANDE député de Loir-et-Cher, M. Bernard DUTRAY Conseiller Général, M. Hubert-Louis VUITTON Pt FDC 41, M. Eric HARDOUIN du SD de l'ONCFS, M. Frédéric HERBET Pt A.N.E.V.S.T., Mme Nicole LETHUILLIER Pte ADCGG, M. François PICARD APA 28 vice-pt UNAPAF, M. Christian LEDOUX APA 36, les administrateurs FDC 41 et les techniciens présents.

Je vous présente les excuses de M. Maurice LEROY Pt Conseil Général, Mme Jacqueline GOURAULT sénateur-maire, M. Alain BEIGNET Conseiller régional, M. GALLI Préfet, Mme SILBERMANN Sous-Préfète de Romorantin, M. CHASSANDRE DDEA, M. Alain POINTARD Pt Louvetiers, M. Jean-Claude SAULNIER Pt UNAPAF, Mme Dominique PATRY Pte U.GIASC Franck BRAULT Délégué ANEVST, Mlle Aude BOURON directrice FRCC, M. Etienne JACHEET, M. Stéphane CHANTECAILLE et M. Daniel CORBEAU et j'espère que ceux que j'aurais oublié ne m'en voudront pas.

Avant de passer à mon rapport moral, je vous demande de vous lever et d'observer un instant de recueillement à la mémoire de nos amis piégeurs disparus.

➤ Le 28 juin 1989, les 15 volontaires dont je faisais partie, qui s'étaient réunis à Neun-sur-Beuvron sous l'impulsion du Pt Robert BOUHIER de l'Ecluse et de Etienne JACHEET, étaient loin de penser que cette aventure associative était démarrée pour plus de 20 ans. Grâce au travail des administrateurs que vous avez choisi, grâce à votre soutien de plus en plus nombreux et votre fidélité, l'APLC a prospéré. Votre association est très rapidement devenue l'association cynégétique départementale la plus importante.

Nous étions 340 adhérents en 1990, environ 600 dix ans plus tard et maintenant presque 800. Votre engagement associatif est toujours passionnel, volontaire et bénévole et je vous en remercie.

Cette reconnaissance fut appuyée par les présidents successifs de la FDC et certains élus.

Plusieurs dates importantes jalonnent la vie de l'APLC.

- En 1992, Jean-Jacques DOMINGUEZ obtient du Pt BOUHIER de l'Ecluse de participer au CDCFS à titre consultatif. Nous faisons alors partie des premières associations de piégeurs à entrer dans les hautes instances administratives.

- En 1997, j'obtiens un siège de titulaire dans ce Conseil départemental. Là encore l'APLC est précurseur. Les piégeurs vont eux même défendre leurs intérêts.

- A partir de l'année 2000, je participe aux travaux de la commission « prédation » fédérale présidée par Daniel ROCHER.
- En avril 2004, les chasseurs m'apportent leurs voix et m'élisent administrateur de la FDC 41. Le Pt Hubert VUITTON et les autres administrateurs me font confiance et me nomme Vice-pdt de la FDC. Je réunis une équipe pour gérer la commission « prédation ». Le piégeage, indissociable de la gestion du petit gibier, est aidé financièrement. Un budget spécifique sous les formes de subvention à la capture et à l'achat de matériel est voté.
- En février 2005, la loi DTR modifie la constitution des CDCFS. Grâce aux négociations nationales menées par l'UNAPAF avec le Ministère de l'Ecologie, deux postes de titulaire sont attribués aux représentants des piégeurs. Depuis, Jean-Jacques DOMINGUEZ et Pierre PETIT siègent dans l'arène à mes cotés.
- Le 9 septembre 2004, malgré la pluie vous êtes nombreux à inaugurer le sentier de piégeage créé par l'APLC, sur le site de la Maison de la Chasse et de la Nature. Il est mis en service à chaque formation à l'Agrément de piégeage et sa visite est possible sur demande.
- En 2007, je suis réélu grâce à vous administrateur de la FDC. Je conserve mon poste de vice-pdt et protège ainsi les intérêts des piégeurs

Parallèlement les piégeurs s'organisent tant au niveau régional que national. En 1992, à Moulins l'APLC participe à la création de l'APAF qui deviendra ensuite l'UNAPAF. Elle est aujourd'hui forte de 23 000 membres.

La même année un grand colloque sur la prédation est organisé par l'ONC, l'UNFDC et l'APAF à Dourdan. C'est le départ d'une grande réflexion nationale et internationale sur le matériel et les techniques, le statut juridique des nuisibles et la nécessité de réguler ces espèces.

Le 1^{er} janvier 1995 le piège à mâchoires et à palette est interdit. L'inquiétude est grande. On nous parle d'un piège venu du Canada en remplacement. Un système de collet de patte pour capturer le loup et les coyotes. M. BELISLE vient même en faire la promotion. Nos ingénieurs piégeurs français se penchent sur le problème. Des pièges à lacet de tout modèle sortent des ateliers. Pierre BILLARD ne quitte plus son garage sauf pour l'avenue de Ségur à Paris où je l'accompagne pour l'homologation de son prototype. Fini les pièges qui blessent, vive les pièges qui caressent ! Les cages-piège inondent la campagne. L'Etat et les Conseils généraux subventionnent même l'acquisition de ces boîtes. Ce n'est pas une révolte mais une révolution !

Malgré tout ça, le débat philosophique s'envenime. Les grandes associations nationales d'opposants (FNE, ASPAS, le ROC, LPO...) attaquent les arrêtés préfectoraux. Elles font monter les marches des tribunaux administratifs à nos Préfets. C'est contentieux sur contentieux. Chaque arrêté cassé est une victoire pour ces écologistes extrémistes. On entre dans l'ère des procéduriers qui en font leur fond de commerce. Les préfectures deviennent hésitantes, frileuses pour classer les espèces. Elles veulent des dossiers en béton sur la présence significative et les dommages avérés.

Au cours de ces 20 années, les piégeurs du Loir-et-Cher devront concéder le geai, le putois, la belette, et maintenant la martre et la pie.

Les Ministres des gouvernements successifs classent, déclassent et reclassent après leur mea-culpa. Les législateurs auraient-ils peur ? Ne seraient-ils pas en train de se faire piéger par une nouvelle espèce invasive VERTE ...

Une mission de réflexion a été confiée en mars au Député Pierre LANG pour assainir la gestion des nuisibles. Celui-ci a rencontré les différentes parties puis il a rendu son rapport mercredi 15 juillet au Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO.

Débouchera-elle sur une loi « piégeage LANG » ?

Il s'avère que ce rapport va dans notre sens puisqu'il instituerait une liste nationale des nuisibles (la liste actuelle) qui serait valable sur tout le territoire national et entraînerait la

suppression des arrêtés départementaux et par voie de conséquence les attaques devant les TA. Cette liste pourrait être revue tous les 5 ans.

Bien entendu, les "protecteurs" ont émis des réserves. Pour eux, il est meilleur de rester au niveau local. Cela permet les attaques !!!

Je donnerai la parole, juste après, à M. François PICARD, vice-pt de l'UNAPAF qui a assisté mercredi 15 juillet à la présentation du rapport par M.LANG lui-même, pour plus de détails.

En attendant que la prochaine Table Ronde parisienne ait examiné et tranché l'affaire. La situation dans le Loir-et-Cher est très préoccupante. A ce rythme là notre liste sera bientôt qu'une peau de chagrin.

Je me réjouis et félicite la profession agricole pour la mobilisation qu'elle a su créer. En 2 mois plus de 300 000 euros de dommages recensés. Bravo.

Mais n'oublions pas que ce recensement doit être permanent, durable et surtout n'oublions aucune espèce !

Nous avons travaillé ensemble sur une nouvelle fiche de collecte de dégâts pour les professionnels, n'en oublions pas pour autant les dommages aux particuliers.

L'homme joue un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes. Il est garant de la transmission du patrimoine naturel aux générations futures tout en leurs assurant la sécurité physique et la pérennité de leurs activités.

Les prédateurs et les déprédateurs ne sont pas en danger, loin de là ! Par contre, peuvent être en danger la santé humaine, les activités humaines ou les équilibres naturels.

L'homme doit corriger par ses actions les déséquilibres engendrés par des espèces opportunistes.

Les piégeurs connaissent très bien ces espèces et comment les réguler. Faisons confiance aux piégeurs.

MERCI DE VOTRE ATTENTION. BON ANNIVERSAIRE ET LONGUE VIE AU PIEGEAGE.

Gilles PAJON

Le Pt PAJON donne la parole à M. François PICARD, vice-président à l'UNAPAF.

► M François PICARD revint sur le rapport du Député Pierre LANG remis le 15 juillet 2009 lors d'un entretien à l'Assemblée Nationale en présence de M Jean Claude SAULNIER et Didier LEFEVRE. Rapport demandé par le Ministre BORLOO pour la présentation en groupe. Ce rapport coïncide bien avec la majeure partie de nos propositions. La liste actuelle des nuisibles serait identique sur tout le Territoire National pour une durée de 4 à 5 ans, mais si des nouvelles données scientifiques apparaissaient, la liste serait également revue conformément à la Table Ronde. De ce fait, cela entraînerait la suppression des arrêtés départementaux qui sont constamment attaqués par les associations des protecteurs devant les Tribunaux Administratifs. Bien sûr les opposants ont émis des réserves. Ils préfèrent que cela reste au niveau local pour continuer à pouvoir toucher de l'argent. Ce rapport sera présenté en table ronde vers le 30 septembre 2009.

M François PICARD relata l'historique de l'UNAPAF et son importance auprès des instances nationales. Il rappela également l'Objet de l'UNAPAF et ce qu'elle représente.

La Parole est donnée à M. Hubert Louis VUITTON président de la FDC.

➤ C'est vrai que l'avenir de la chasse n'est pas facile, mais je vous dis : surtout ne perdez pas le moral, ce n'est pas le moment ! C'est vrai également que toutes les associations de protecteurs, que Gilles vient d'énumérer, sont là et *médiatisent* en force leurs actions. Nous le savons quelles ont des entrées auprès des politiques bien plus importantes que le monde de chasse, mais rappelez-vous que nous sommes là pour vous épauler !

N'hésiter pas à nous fournir des dossiers chiffrés et cohérents. Nous avons la chance d'avoir à nos cotés un bon Préfet. Il n'est pas chasseur mais cela ne l'empêche pas d'apprécier la chasse. Il sait écouter et il sait très bien que la chasse fait partie d'une activité importante pour notre département. Il est prêt à nous épauler dans ce sens, mais pour cela il faut continuer d'apporter des dossiers qui tiennent la route.

A chaque attaque des opposants le monde de chasse en prend un petit coup : *coût du permis, restriction des espèces ou la durée légale des périodes de chasse*. Il faut absolument que nous soyons présents dans tous les modes de chasse, soudés.

En tout cas bon anniversaire et encore bravo à l'APLC pour tout ce qu'elle fait et qu'elle dure encore très longtemps. Merci à tous.

PARTIE STATUTAIRE :

☞ **Approbation du Compte rendu de l'assemblée Générale du 12 septembre 2008 ;** Compte rendu approuvé à l'unanimité.

☞ **Lecture du rapport financier** par M. Marcel CHESNEAU trésorier, rapport approuvé à l'unanimité, quitus est donné à l'APLC.

☞ **M Eric ROBINEAU est invité à donner lecture du rapport des contrôleurs aux comptes**

☞ **Renouvellement du tiers sortant rééligibles du Conseil d'Administration :** il est demandé à l'assemblée d'élire à mains levées les cinq administrateurs, M CHARPENTIER Jérôme, M BARILLET Marcel, M. TRIMARDEAU Georges, M. CERFEUILLET René, M PAJON Gilles. Les administrateurs après s'être présentés devant l'assemblée sont réélus à l'unanimité. Merci pour eux.

☞ **Les membres de la commission de contrôle** sont actuellement M. Jacky RENTIEN FERRAND et M. Eric ROBINEAU ils sont reconduits à l'unanimité dans leur fonction par l'assemblée.

☞ **Remise de récompenses:** MM BUISSONNIER Maurice, CHESNEAU Ernest, CHEVALLIER Pierre, CLAIR Gérard, DALLE Théophile, DELAIZE Joël, DUPONT Jean- Louis et HERPIN Guy sont appelés à la tribune pour recevoir chacun un diplôme d'Honneur pour leur soutien sympathique et leur fidélité à l'APLC depuis 20 ans. Pour les personnes n'ayant pu participer à cette AG leur diplôme leur sera remis lors des réunions de secteurs.

☞ Les administrateurs-fondateurs de l'APLC suivants: Mme Sophie VADE-ANDRE M Jean-Jacques DOMINGUEZ, M René CERFEUILLET et Pierre PETIT ont également été récompensés l'APLC.

Une médaille à l'effigie du " PIEGEUR AGREE" leur a été remise par **M. le Député Patrice MARTIN-LALANDE, M. le Conseiller Général Bernard DUTRAY, M. François PICARD Vice-président UNAPAF, et Gilles PAJON Président APLC.**

Le Pt Gilles PAJON donne la parole à M le Député Patrice MARTIN-LALANDE :

➤ Mmes, MM bonjour, pardonnez- moi de n'être arrivé plus tôt, néanmoins je suis heureux d'être là parmi vous aux cotés d'autres personnalités, mais plus particulièrement pour l'anniversaire de votre association parfaitement gérée par vos responsables. Je voulais vous dire toute ma satisfaction, car ça représente beaucoup d'engagements de la part de vos responsables. Gilles PAJON en tête, ils ont à passer beaucoup de temps, tout ça finalement pour servir l'intérêt général. Et comme vous le savez en tant que piègeur, cela cause beaucoup de souci à tous. Mais bravo pour la course que vous menez, surtout aux portes des parlementaires. Entre autres mon ami Pierre LANG, qui est un bon parlementaire, il connaît bien les choses et ce n'est pas un occasionnel en ce qui concerne la chasse. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler avec vous, le temps de vous laisser lire le "rapport " et ensuite voir ce qu'il reste à faire, S'il faut voir différemment qu'auparavant, s'il y a des améliorations à faire au point de vue de l'environnement en tenant compte des propositions Européennes. C'est vrai que c'était l'occasion de faire ce rapport Pierre LANG et en discuter avec vous et nos parlementaires. Voilà. Bravo et encore une fois **MERCI** pour votre action et **BON ANNIVERSAIRE...**

☞ A 19 heures 15 la séance est levée. L'assistance est invitée à écouter le tirage de la grande tombola qui célèbre cet anniversaire. Le tirage est effectué par Jean jacques DOMINGUEZ et Marcel CHESNEAU.

☞ Pendant la dégustation du verre de l'amitié, nous avons eu le plaisir d'écouter les fanfares et les chants du RALLYE TROMPE de la Frenais.

☞ La soirée s'est terminée par un succulent dîner dansant animé par l'orchestre Jean MIDALAIN

COMPTE RENDU JOURNEE DE MONTRIEUX 18 JUILLET 2009

- Notre vingtième anniversaire a débuté à la Maison de la Chasse et de la Nature située à Montrieux en Sologne.

Le nombre de visiteurs a été environ de 150 personnes.

A partir de 14h30, les premiers visiteurs ont été dirigés soit vers le sentier de piégeage pour des visites guidées par des administrateurs de l'Association, soit vers la salle de projection.

Dans la salle le public pouvait admirer une superbe exposition d'environ cent cinquante pièges anciens appartenant à M. Alain MARCILHAC.

Les visiteurs pouvaient également visionner des films vidéos sur la réglementation et l'utilisation de différents pièges (« L'art et la passion du piégeage » par Eric ROBINEAU – « Le piégeage moderne, un mode de gestion » par l'Association des Piégeurs Mosellans).

- Renouvellement d'adhésion, remise du bulletin d'information n°19 et la carte de membre 2009/ 2010 etc....

Au cours de cette après-midi, l'Association a eu le plaisir de recevoir M. Patrice MARTIN-LALANDE député de Loir-et-Cher, M Daniel CORBEAU "notre trésorier fondateur" accompagné de son épouse,- M François PICARD Président APA 28 et vice président UNAPAF,- M Christian LEDOUX Président AGRP 36 et administrateur UNAPAF.

Le Secrétaire

Le Président

Pierre PETIT

Gilles PAJON